



A compter de la rentrée 2013, les familles pourront adresser un courriel directement au service de la vie scolaire sur l'adresse électronique suivante :

vie-scolaire1.0170016a@ac-poitiers.fr

Cette adresse sera destinée à prévenir des absences des élèves ou transmettre des informations directement au conseiller principal d'éducation.

Elle ne pourra pas servir pour les justificatifs d'absence ou de retard.

Cette adresse sera activée à compter du lundi 26 août 2013.

Le Principal.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.